

Procès-verbal



Comité : Conseil d'établissement

Date : mercredi, le 7 décembre 2022

Heure : 19h07 à 19h58

Lieu : TEAMS

Personnes présentes :

Directrice : Nathalie Langelier

Personnel : Patrick Champagne, Nathalie L'Ecuyer, Natacha Provençal, Monica Rojas

Parents : Alexandre Michaud, Danitsa Sanchez, Dominique Saumur

Personnes absentes : Kunthy Chhim, Laurie Gignac, Patrick St-Denis

Parent substitut : Stéphanie Dessureault

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Les membres présents formant quorum, la réunion débute à 19h07. M. Michaud propose l'ouverture de la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre d'aujourd'hui est extraordinaire et ne servira qu'à la pige des noms pour les élèves du programme anglais intensif de l'an prochain. Il n'y a donc aucun ordre du jour à lire et adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (23 novembre 2022)

La lecture et l'adoption du procès-verbal se feront lors de la prochaine rencontre, soit le 21 décembre 2022.

4. Pige pour les inscriptions en anglais intensif 2023-2024

4.1. Discussion

Suite aux entrevues, Mme L'Ecuyer se questionne sur le cas de cinq élèves qui ont déjà la capacité de tenir une conversation simple en utilisant des techniques connues en apprentissage des langues secondes. Elle précise aux membres du CÉ que ces élèves ne sont pas bilingues et bénéficieraient du programme, mais se demande si ils ne devraient pas être sur la liste d'attente afin de donner une meilleure chance aux élèves qui ont un plus grand besoin. Mme Saumur pense que la réflexion est bonne, mais rappelle que nous sommes dans l'obligation de respecter nos critères actuels. Cette réflexion sera donc poursuivie lors de la révision des critères au printemps prochain.

4.2. PIGE

Mme Langelier procède à la pige de noms en utilisant le site internet « My2lbox ». Tous les noms seront pigés : l'ordre déterminera les inscriptions et la liste d'attente.

Élèves provenant de Sainte-Claire.

Il y a 17 élèves admissibles à Sainte-Claire.

12 élèves pour inscriptions: Charlotte Pouytes, Rose Galarneau, Zoé Castro, Olivia Trottier, Nathalie Sao-Sylvain, Harley Aristile Guilleriah, Milanka Bourque, Daniella Belzius, Émile Tazi, Victoria Varin, Béatrice Charron et Édouard Fournier.

5 élèves sur la liste d'attente : Antonin Roussel-Biaux, Hugo Dupin, Rukia Alaoui Amine, Delphyne Auclair et Kim Delisle.

L'acceptation du résultat est proposé par Mme Saumur, appuyé par Mme Dessureault.

Élèves provenant des autres écoles.

Il y a 38 élèves admissibles qui sont en ce moment dans d'autres écoles.

24 élèves pour inscriptions : Ines Hamadi, Maude Destrempe, Othmane El Moustaine, Xavier Robert, Ethan Kuzo Kayiranga, Xavier Routhier, Charlotte Viola, Yoan Serges Djimou Kammogni, Nour-Imane Ben Saida Halidi, Lina Bendahhou, Sara Lehtihet, Victorya Roy, Pénélope Sney, Esteban Ouellet Moali, Alya Bouhlal, Ophélie Bergeron, Louis Henry-Lacombe, Meriem Boubekr, Nadine Benzouina, Keita Mohamed , Emy Démosthène, Sophia Giroux, Flavie Lanouette et Lilyanna Gagnon.

14 élèves sur la liste d'attente : Marilou Viau, Lina Elmrini, Maïka Dumas, Joshua Roy, Isaac Fontaine, Marie-Lys Tremblay, Yacine Said Bahloul, Annrose Vigeant, Maïssane Hachemi, Jerry Aubin Djimou Wandmegni, Antoine Couturier, Jeanne Morin, Mathis Lamarre et Épanda Ateba Daviel Melkisédec

L'acceptation du résultat est proposée par M Michaud, appuyée par Mme Sanchez.

5. Levée de la réunion

M. Michaud propose la levée de l'Assemblée à 19h58.

Alexandre Michaud
Président

Nathalie Langelier
Directrice